



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



01 BP 526 Cotonou, Bénin
Tél. +229 98 34 04 04
E-mail: secretariat@uac.bj
www.uac.bj

CABINET DU RECTEUR

N° 63 -2024/UAC/CR/SP

Abomey-Calavi, le 21 mai 2024

COMMUNIQUE

(A l'attention des personnels enseignant et administratif de l'UAC)

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi communique :

Depuis un certain temps, il m'a été donné de constater un relâchement de plus en plus prononcé dans les habitudes de port du badge personnalisé, tant dans le rang des enseignants qu'au sein du personnel administratif, technique et de service.

Je voudrais rappeler à toutes les catégories du personnel en service à l'UAC que, loin d'être facultatif, le port du badge personnalisé est obligatoire car il fait partie des mesures d'identification et de sécurité des personnes sur les campus universitaires.

En conséquence, j'invite tous les enseignants-chercheurs ainsi que le personnel administratif technique et de service à renouer avec les habitudes du port systématique du badge, tout le temps que dure leur présence sur un des campus de l'UAC.

Je demande aux chefs d'établissements et aux secrétaires généraux d'entités de veiller à l'application correcte de cette disposition puis aux agents de sécurité d'y collaborer avec rigueur et courtoisie.



Professeur Félicien AVLESSI